

Sujet : [INTERNET] Observation concernant le projet d'exploiter un parc éolien sur les territoires des communes d'Argenton-sur-Creuse, Celon et Vigoux

De : <jean.panel17@gmail.com>

Date : 29/11/2018 08:29

Pour : <pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr>

Copie à : <anne.panel.lmdc@gmail.com>

Monsieur le président de la commission d'enquête

Veillez trouver ci-joint notre contribution

Anne et Jean PANEL

-- Pièces jointes : -----

LETTRE à la commission d'enquêt publique - CEBRE - 29 11 2018.pdf

30 octets

Jean et Anne PANEL

29 novembre 2018

La Villefranche
36170 VIGOUX
Jean.panel17@gmail.com
06 22 24 87 00

Lettre ouverte

A Monsieur Dominique COULLAUD

Président de la commission d'enquête publique
relative à la demande d'autorisation unique de la
société CEBRE

Monsieur le président

Nous vous adressons cette lettre pour vous faire part de nos vives inquiétudes relatives au projet de parc éolien « Les Portes de la Brenne » sur la commune de Vigoux, Celon et Argenton sur Creuse.

Electeur sur la commune de Vigoux, nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte les raisons pour lesquelles nous nous opposons à ce projet.

En effet, nous sommes sur le point de créer une société commerciale destinée à exploiter un domaine immobilier au lieu-dit « La Villefranche » sur la commune de VIGOUX (36170). Ce projet, à connotation « tourisme vert » s'inscrit dans un territoire marqué par son bocage remarquable, ses villages authentiques tels que Saint-Benoit du Sault, le parc naturel de la Brenne avec son exceptionnelle biodiversité et la Vallée de la Creuse, vallée structurante du Sud de l'Indre.

Cet espace, propice au développement de notre projet, sera fortement bouleversé par la multiplication des projets éoliens en cours d'instruction dans le nord Creuse, Est Vienne, Nord Haute-Vienne et Sud Indre. Le mitage de cette région frontalière par de très nombreux parcs éoliens est de nature à tuer le tourisme vert et toute l'économie qui en découle. **Cette politique d'industrialisation des campagnes va à contrecourant des politiques touristiques et de revitalisation des territoires ruraux !**

Notre future société, dont la première tranche est envisagée en 2019 en partenariat avec les gîtes de France, serait porteuse de retombées locales certaines dans la mesure où nous aurons besoin de solliciter les commerces locaux pour les approvisionnements, du personnel d'entretien pour la gestion des espaces verts et travaux ménagers ; et cela sans compter les retombées indirectes en matière touristique que pourrait retirer toute la région.

Enfin et plus globalement, les riverains que nous sommes constatons un phénomène de saturation lié à la prolifération de parcs éoliens dans la région. Il est grand temps de stopper ce processus au risque de créer un encerclement général allant des Charente-Maritime à l'Orléanais. **L'avenir de la ruralité est en jeu !**

Voulons-nous laisser aux générations futures des campagnes industrialisées sachant que les couts provisionnés de démantèlement des parcs éoliens est totalement déconnecté des réalités ? La sagesse ne recommande-t-elle pas de relire ce proverbe africain cité par Saint-Exupéry dans "Terre des Hommes" : *"Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants"*.

Merci de l'attention que vous accordez à cette lettre.

